



Communauté
de Communes
de Rohrbach-lès-Bitche

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

RAVALEMENT DE FACADES

12 rue des Sports – 57410 Rohrbach-Lès-Bitche
03 87 09 88 51 – urbanisme@cc-rohrbach.fr

Le demandeur

Nom, Prénom du propriétaire :

Adresse :

CP et Ville :

☎ : 📠 : @

Qualité du demandeur : *cochez la case correspondante*

- Propriétaire exploitant de commerce
- Propriétaire non exploitant de commerce
- Propriétaire d'un immeuble non commercial
- Bâtiment communal
- Locataire

Lieu de réalisation des travaux

Adresse :

CP et Ville :

Les travaux

Année de réalisation du dernier ravalement :

Joindre un certificat de la mairie attestant que le dernier ravalement date de plus de 10 ans

Montant prévisionnel des travaux : € TTC

Joindre un devis détaillé des travaux

Date prévisionnelle de commencement des travaux :/...../.....

Le demandeur s'engage à ne pas engager les travaux avant l'attribution de la subvention et à les réaliser dans un délai de 8 mois à compter de celle-ci.

Subvention

Montant de l'aide sollicitée :€

10% dans la limite de 5.000 € TTC de travaux (uniquement travaux de ravalement et relatifs au ravalement comme la pose d'un échafaudage ou travaux de préparation de chantier)

Information relative au Versement de l'aide :

Titulaire du compte

Etablissement bancaire ou postale

Nom/prénom :

Banque :

Adresse :

Adresse :

Code postal / Ville :

Code postal / Ville :

Désignation du compte à débiter

IBAN

BIC

Joindre un Relevé d'Identité Bancaire ou Postale

Les autres aides

Indiquez ici les autres aides que vous percevez au titre de ces travaux :

Organisme(s)	Montant de l'aide

Joindre copie des notifications de subvention

Les prescriptions diverses

➤ En matière d'urbanisme

Le demandeur déclare respecter en tous points les prescriptions d'urbanisme qui lui sont opposable ou lui seront notifiées.

➤ **Pour le versement de la subvention et le contrôle**

Le demandeur s'engage à fournir dès achèvement des travaux un certificat de conformité établie par le Maire de la commune.

Le versement sera effectué selon les crédits disponibles sur présentation dudit certificat ainsi que de la facture acquittée.

Le demandeur déclare avoir pris connaissance du règlement d'octroi des aides aux ravalements de façades par la Communauté de Communes de Rohrbach-Lès-Bitche.

*Nom, prénom du demandeur
+ Signature*

<i>Liste des pièces à joindre au dossier</i>

Dans tous les cas :

- Certificat de la Mairie du lieu de résidence attestant que la façade a plus de 10 ans
- Devis détaillé des travaux
- Relevé d'identité bancaire ou postale

Si le demandeur bénéficie d'autres aides que celle de la Communauté de Communes de Rohrbach-Lès-Bitche :

- Copie des notifications de subventions

Lors de la demande de versement de la subvention :

- Facture acquittée
- Certificat de conformité établi par la mairie du lieu de résidence

Dossier à retourner en 1 exemplaire à :
Monsieur le Président de la
Communauté de Communes de Rohrbach-Lès-Bitche
12 rue des Sports
57410 ROHRBACH-LES-BITCHE
urbanisme@cc-rohrbach.fr